



Conseil Municipal du 8 avril 2024

Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-quatre et le huit avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, soit 19 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Sandy LACROIX par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BREUILH, Mme Ayse TARI par M. Fabrice MARTHON, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Sébastien BRAZ par Mme Zohra HAMZAOUI.

Etaient absents : Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX à partir de 18h20

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

1- Présentation du rapport de l'ordonnateur de la collectivité relatif aux actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Tulle concernant l'exercice 2015 jusqu'à début 2023

APPROUVE à l'unanimité

2a- Approbation du compte administratif 2023 – Budget Ville

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

- 2b- Approbation du compte administratif 2023 – Budget Restauration
Après en avoir délibéré, par 25 voix pour
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote
- 2c- Approbation du compte administratif 2023 – Budget Parkings couverts
Après en avoir délibéré, par 25 voix pour
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote
- 2d- Approbation du compte administratif 2023 – Budget centre de Santé Municipal
Après en avoir délibéré, par 25 voix pour
Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote
- 3a- Approbation du compte de gestion 2023 – Budget Ville
APPROUVE à l'unanimité
- 3b- Approbation du compte de gestion 2023 – Budget Restauration
APPROUVE à l'unanimité
- 3c- Approbation du compte de gestion 2023 – Budget Parkings couverts
APPROUVE à l'unanimité
- 3d- Approbation du compte de gestion 2023 – Budget Centre de Santé Municipal
APPROUVE à l'unanimité
- 4a- Affectation des résultats constatés au Compte Administratif 2023 du Budget Ville
APPROUVE à l'unanimité
- 4b- Affectation des résultats constatés au Compte Administratif 2023 du Budget
Restauration
APPROUVE à l'unanimité
- 4c- Affectation des résultats constatés au Compte Administratif 2023 du Budget Parkings
Couverts
APPROUVE à l'unanimité
- 4d- Affectation des résultats constatés au Compte Administratif 2023 du Budget centre de
Santé Municipal
APPROUVE à l'unanimité
- 5a1- Vote des taux d'imposition
APPROUVE à l'unanimité
- 5a2- Communication de l'état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les
élus siégeant au Conseil Municipal au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées
en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII du CGCT
APPROUVE à l'unanimité
- 5a3- Vote du Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024
APPROUVE à l'unanimité
- 5b- Vote du Budget Autonome Restauration pour l'exercice 2024
APPROUVE à l'unanimité
- 5c- Vote du Budget Autonome « Parkings couverts » pour l'exercice 2024
APPROUVE à l'unanimité

5d- Vote du Budget 2024 - Centre de Santé Municipal

APPROUVE à l'unanimité

6- Vote des subventions attribuées aux associations

APPROUVE par 23 voix pour

Madame Sylvie CHRISTOPHE et Monsieur Serge HULPUSCH, intéressés par cette affaire, ne participent pas à la délibération et ne prennent pas part au vote

7a- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « La Cité de l'Accordéon » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7b- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Elizabeth My Dear » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7c- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Peuple et Culture » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE par 25 voix pour

Monsieur Serge HULPUSCH, intéressé par cette affaire, ne participe pas à la délibération et ne prend pas part au vote

7d- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Des Lendemain qui Chantent » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7e- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « La Cour des Arts » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE par 24 voix pour

Madame Sylvie CHRISTOPHE, intéressée par cette affaire, ne participe pas à la délibération et ne prend pas part au vote

7f- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Sporting Club Tulliste » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7g- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Union Sportive Tulle Corrèze Basket » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7h- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Tulle Football Corrèze » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7i- Approbation de la convention entre la Ville et le Comité des Œuvres Sociales définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

7j- Approbation de la convention entre la Ville et l'association « Vivre en Pays de Tulle » définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention municipale allouée à cette association

APPROUVE à l'unanimité

8- Garantie d'emprunt accordée à NOALIS dans le cadre de l'acquisition-amélioration d'un immeuble situé Rue Saint Martial pour la réalisation de deux logements collectifs

APPROUVE à l'unanimité

9a- Adhésion au titre de l'année 2024, au Collège National des Généralistes Enseignants, Collège Académique (CNGE Collège Académique) et versement de la cotisation correspondante

APPROUVE à l'unanimité

9b- Adhésion, au titre de l'année 2024, à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la valeur Militaire versement de la cotisation correspondante

APPROUVE à l'unanimité

10- Modification du tableau des effectifs

APPROUVE à l'unanimité

11a- Création d'emplois saisonniers – Budget Ville

APPROUVE à l'unanimité

11b- Création d'emplois saisonniers – Budget Centre de Santé Municipal

APPROUVE à l'unanimité

12- Approbation d'une convention liant la Communauté d'Agglomération Tulle Agglo, la Ville de Tulle et le Club Tulle Football Corrèze relative au fonctionnement du complexe sportif communautaire de Laval Verdier

APPROUVE à l'unanimité

13a- Abrogation de la délibération n°10 du 3 octobre 2023 portant approbation de la convention de partenariat – Section sportive Basket – Collège Victor Hugo liant le Collège Victor Hugo, le Club Sportif de Basket US Tulle-Corrèze, la Ligue du Limousin de Basket, le Comité Départemental de Basket, la Ville de Tulle, le Conseil Départemental de la Corrèze, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

APPROUVE à l'unanimité

13b- Approbation d'une convention de partenariat – Section sportive Basket – Collège Victor Hugo liant le Collège Victor Hugo, le Club Sportif de Basket US Tulle-Corrèze, le Comité Départemental de Basket Ball de la Corrèze, la Ville de Tulle, le Conseil Départemental de la Corrèze, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

APPROUVE à l'unanimité

14- Cité de l'accordéon et des patrimoines – Approbation d'une convention liant la Ville de Tulle et Monsieur Bernard Lachaniette, artiste, pour la mise à disposition d'œuvres

APPROUVE à l'unanimité

15- Cité de l'accordéon et des patrimoines – Mise en vente du catalogue de l'exposition « L'accordéon sa muse - Oeuvres de Bernard Lachaniette » et fixation du tarif de vente

APPROUVE à l'unanimité

16- Approbation de la convention liant la Ville de Tulle et le Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin (CRMTL) pour des représentations de fin d'année scolaire du Conservatoire de Musique et de Danse

APPROUVE à l'unanimité

17- Approbation de la mise à la réforme d'un instrument de musique hors d'usage

APPROUVE à l'unanimité

18- Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la nouvelle entrée de l'hôpital liant la Ville de Tulle et le Centre Hospitalier Cœur de Corrèze

APPROUVE à l'unanimité

19- Approbation d'une convention liant la Ville de Tulle et le Conseil Départemental de la Corrèze relative à l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics

APPROUVE à l'unanimité

20- Lutte contre les frelons asiatiques - Participation communale à la destruction des nids à destination des propriétaires privés - Année 2024

APPROUVE à l'unanimité

21a- Abrogation de la délibération n°44 du 5 avril 2016 portant approbation du renouvellement de la convention liant la Ville de Tulle et le Centre des Monuments Nationaux pour l'occupation du Cloître de la Cathédrale

APPROUVE à l'unanimité

21b- Approbation de la convention de partenariat liant le Centre des Monuments Nationaux, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelles-Aquitaine et la Ville de Tulle pour l'occupation temporaire du Cloître de la Cathédrale de Tulle

APPROUVE à l'unanimité



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE